



**Dies Ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies ludorum**

### **Descriptif et dispositions générales**

Dies Ludorum 2023 – Du poisson à la toison, est un rassemblement privé, d'expérimentation archéologique et d'histoire vivante.

L'événement s'axe sur la vie quotidienne de paysans/artisans durant la période axée sur la seconde moitié du XIIIe siècle et dans les pays limitrophes à la France.

L'événement se faisant à l'Archéoparc de Marle, il reste ouvert au public de l'Archéo'site durant ses heures d'ouverture.

Les participants ne peuvent prétendre à une indemnisation ou un défraiement.

Le rassemblement est ouvert à toutes associations, groupes et personnes dont le matériel et les costumes obéissent aux attentes définies par Ludotium, le groupe organisateur.

L'idéologie de ce rassemblement est de mettre en pratique et de partager les différents savoirs liés à la vie quotidienne paysanne de l'époque mise en valeur.

La bonne humeur, le partage et le respect d'autrui seront de rigueur.

### **Modalités**

#### **Autorité, responsabilité et assurances**



**Dies Ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies ludorum**

Les participants sont tenus d'être en ordre d'assurance pour participer à l'événement. Les organisateurs ne pourront être mis en défaut si ce n'est pas le cas.

Les participants engagent leur responsabilité propre en acceptant le règlement lié à l'événement.

Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou refuser la participation de groupes, associations ou personnes.

Les organisateurs se réservent également le droit d'exclure, avec effet immédiat, tout participant ne respectant pas le présent règlement et les règles de bonnes conduites liées au lieu, telles que le respect du voisinage et le respect du site.

### **Frais de participation et modalité d'inscription**

Les inscriptions sont ouvertes du 11 octobre 2022 au 05 juillet 2023 inclus. Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de ces délais.

L'inscription est prise en compte après réception du formulaire d'inscription complet comportant

- les infos obligatoires de contact
- une description de votre costume (période, statuts, photos, sources, site internet de la compagnie, ...)
- une preuve d'assurance (assurance familiale, responsabilité civile ou autre)

Le site permet à 50 personnes (hors organisateurs) de s'inscrire.

Toutefois il n'est pas possible de loger les 50 personnes au sein des habitations reconstituées. Nous évaluons à 30 personnes cette disponibilité. Sous réserve de modification.

Les personnes supplémentaires devront prévoir leur matériel de campement.



**Dies Ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies ludorum**

L'inscription est validée après réception du paiement des frais de participation. La confirmation de votre inscription vous sera communiquée par retour de mail.

**Les frais d'inscription s'élèvent à 5€** (cinq euros) par participant, à partir de 16 ans. Ces frais comprennent le bois pour le feu (four, cuisson durant les 3 jours) ainsi que la sciure pour le fumoir et le matériel mis à disposition pour les ateliers (laine / pêche).

**Un supplément de 25€** (vingt cinq euros) sera demandé par participant pour leur inscription au banquet du samedi 15 juillet.

Gratuit jusqu'aux 12 ans de l'enfant.

Le prix comprend de quoi réaliser 1 entrée, 1 plat, 1 dessert et 1 boisson (bière/vin ou jus) par personne.

La somme est à verser pour le 5 juillet, au plus tard, sur le compte de Ludotium asbl (Romuald Arnould) :

IBAN : BE15 0689 4426 6230

BIC : GKCCBEBB

Communication : inscription DL + Nom Prénom (+ Compagnie)

### **Nourriture et banquet**

Un banquet est proposé pour le samedi soir, moyennant un supplément de frais d'inscription.

Les organisateurs se chargent de l'achat des denrées alimentaires mais le repas sera réalisé par un groupe « aide au banquet » de participants.

Les autres repas durant l'événement sont totalement à la charge du participant, mais seront cuisinés et pris en commun.

Il est toutefois possible de faire un achat groupé pour l'ensemble des repas. Discussion à avoir avec les organisateurs par message Facebook, email, téléphone ou de visu.



**Dies Ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies ludorum**

### **Horaires**

Les activités se déroulent du vendredi 14 juillet 2023 à partir de 9h00, jusqu'au dimanche 16 juillet 2020, 16h00.

Les participants peuvent occuper le terrain à partir du vendredi 10 juillet, 16h00 jusqu'au lundi 14 juillet, 12h00, au plus tard.

Le passage des véhicules sur le site de campement sera interdit à partir du samedi 08h00 jusqu'au dimanche 16h00. Si vous devez monter ou démonter votre camp dans cet intervalle, adressez-vous à un organisateur afin de coordonner les alternatives possibles.

### **Costume, habillement et accessoires**

Le rassemblement étant axé sur le civil paysan/artisan de la période du XIIIe siècle, il est établi un cahier des charges pour les costumes type « européens ». Tout participant se doit de s'y soumettre lors de sa candidature comme lors de l'événement.

Les armes militaires ne sont pas autorisées sur le site.

Concernant la participation de personnes ou groupes ne figurant pas dans cette classification, il leur est demandé de fournir les sources des différentes pièces de leur costume. Cette possibilité est toutefois ouverte uniquement à des costumes ayant sources en Eurasie et Afrique.

Afin de respecter l'esprit de reconstitution historique, les habits « modernes » seront interdits à partir du samedi 09h00, jusqu'au dimanche 16h00. Il est de même esprit le fait de proscrire tout accessoire (montres, bagues, boucles d'oreilles, piercings, ...) ou de dissimuler, dans la limite du possible, toute particularité physique telles que colorations capillaires, tatouages, ...



**Dies Ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies Ludorum**

Une tolérance sera toutefois accordée aux personnes souffrant d'un handicap nécessitant l'utilisation d'un appareillage moderne ou aux personnes ayant une déficience visuelle importante.

De même une tolérance sera accordée aux enfants participants, sur le plan des chaussures notamment.

L'usage de téléphone et appareils photos n'est pas interdit mais toléré dans les limites d'une utilisation discrète (mode silencieux et rangés dans des sacs ou dans les tentes personnelles).

### **Campement**

#### **Tentes**

Chaque association, groupe ou personne devra assurer son propre hébergement.

Des emplacements seront définis à votre arrivée (choix des maisons selon la constitution de votre compagnie/famille/couple/...)

Il vous est demandé de respecter ces emplacements et de vous adresser à un organisateur si vous rencontrez un souci.

Si jamais le nombre de participant dépasse la capacité potentielle des habitations, des tentes pourront se greffer au site. Celles-ci se devront de respecter au mieux l'historicité de la période que la personne/compagnie reproduit. Par là nous entendons que les tentes modernes, tout comme les tentes de visuel bien plus tardif que les siècles précités, ne sont pas acceptées.

Si vous rencontrez un souci d'hébergement conséquent à cette restriction, merci de prévenir les organisateurs AVANT votre inscription.

Nous pouvons mettre en place un espace dédié aux tentes modernes.



**Dies Ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies ludorum**

Celui-ci sera hors espace de campement médiéval et plus éloigné du centre des activités.

### **Feu**

Compte tenu de la nature du terrain, un feu commun sera prévu dans un espace limité.

Nous vous demandons de prévoir un extincteur (feu type A minimum 1,5L) par association pour vos lanternes et bougies, car nous ne disposons pas d'extincteur pour tous les monde et les extincteurs disponibles seront proches de l'espace feu et des fours.

Les boîtes à feu sont inutiles. Toutefois, si vous devez disposer de matériel tel que crémaillères, trépieds, grilles de cuisson et autre, il vous est demandé de l'apporter.

### **Mobilier, vaisselle et objets « de vie »**

Seul le mobilier, la vaisselle et les objets du quotidien historiquement acceptables pour les périodes précitées seront tolérés sur le campement. Le mobilier et matériel moderne est totalement interdit sur campement en dehors d'une utilisation non visible (intérieur de maisons/tentes fermées par exemple) à moins d'être précité dans le règlement (cf téléphone, appareil photo, lunettes,...).

### **Bois, paille, eau**

L'organisation met à disposition le bois pour le feu et de l'eau potable. A la vue de l'été 2022 et du risque de pénurie de paille, nous optons pour ne pas en fournir à nos participants. Celle-ci étant réservées aux animaux des environs. Nous vous déconseillons donc de prévoir une paillasse pour



**Dies Ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies ludorum**

votre système de couchage.

Concernant le bois et l'eau, il vous est demandé d'en faire un usage raisonnable durant toute la durée de l'événement.

A la fin de l'événement il est demandé de regrouper le bois dont vous n'auriez pas fait usage.

### **Commodités et parking**

L'Archéoparc met à notre disposition des toilettes et douche (en dur) et un espace de parking.

Il est demandé à tout participant de respecter ces lieux.

Un organisateur vous indiquera le lieu de parking pour gêner le moins possible les personnes susceptibles de devoir quitter les lieux plus tôt.

### **Règles de vie**

Afin de veiller à la bonne ambiance et au respect mutuel sur l'événement, il est demandé à chaque participant de ne pas faire de bruit à outrance durant la nuit (de 22h00 à 7h00).

De même, le recours à des substances illicites est totalement interdit sur l'ensemble du campement.

La consommation d'alcool est tolérée dans la mesure où un état d'ébriété constaté n'engendre pas de comportement impétueux et turbulent. Nous vous invitons cependant à user des breuvages alcoolisés avec modération. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure, avec effet immédiat, tout participant dont le comportement ne respecte pas les conditions précitées.





**Dies ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies ludorum**

Dans le respect d'une approche historique de l'instant et afin d'éviter l'anachronisme flagrant, il est demandé aux fumeurs (cigares, cigarettes, pipes, e-cigarettes, ...) de se tenir éloigné du campement afin de s'adonner à ce vice en toute discrétion. De même, par respect pour le lieu il leur est demandé de ne pas jeter au sol les mégots et autres restes de tabac.

Nous rappelons aux parents venant avec leurs enfants que ceux-ci restent sous leur entière responsabilité.

Les animaux de compagnies sont tolérés durant l'événement à conditions qu'ils soient surveillés par leurs maîtres et que ces derniers veillent à la propreté du site. Il sera demandé aux maitres d'attacher leurs animaux en laisse durant les heures d'ouverture du site.

Afin de ne pas disperser les déchets et de veiller à conserver le site dans un état de propreté tel que lors de l'arrivée, il est demandé à chaque participant de jeter les déchets non compostables dans les poubelles prévues à cet effet.

### **Renonciation au droit à l'image**

Tout participant à l'événement (majeur ou mineur accompagné de son représentant légal) accorde au pouvoir organisateur la permission irrévocable de publier les photos où apparait le participant.

Ces images pourront être exploitées sous quelques formes que ce soit.





**Dies ludorum 2023**

Du poisson à la toison

## **Règlement Dies ludorum**

Par signature (ou accord informatique explicite lors de l'inscription), le participant accepte le précédent règlement.